

**COMPTE RENDU REUNION ESPACE EPLE
AIX-MARSEILLE
09/06/2011**



Education Nationale
Enseignement supérieur
Recherche

Réunion académique du 09/06/2011

Cette réunion académique, a eu lieu, suite à un malentendu le même jour que l'Assemblée Générale nationale qui s'est déroulée au Lycée Louis-le-Grand à Paris, dont l'ordre du jour était le suivant :



ASSEMBLEE GENERALE

L'agent comptable

Service
INTENDANCE

Référence
CB

Dossier suivi par
Colette Bourgeois

Téléphone
0490804501
Fax
0490868387
Mél

Ges.lyc.mistral84@ac-aix-
marseille.fr

**Rue d'Annanelle
B.P. 2022
84023 AVIGNON
cedex**

Cher(e) collègue, agent comptable,

L'association Entraide et Solidarité Professionnelle des Agents Comptables d'EPLÉ a été créée en septembre 2010. Nous organisons la première assemblée générale :

Jeudi 9 juin 2011, à 9h30

Lycée Louis-Le-Grand

123 rue Saint Jacques
75005 PARIS

→ Pour cette première année, l'assemblée générale est ouverte à tous les agents comptables d'EPLÉ, adhérents ou non à l'association ESPAC'EPLÉ.

ORDRE DU JOUR

9h30	Accueil VIE DE L'ASSOCIATION
10h00	Présentation de l'association
10h15	Point sur les adhésions et fonctionnement financier
10h30	LA PAROLE AU TERRAIN
	Présentation des délégations académiques
12h00	ACP – Association des comptables publics
12h30	Repas
	LA RESPONSABILITE COMPTABLE EN EPLE ET SON AVENIR
14h30	La réforme du cadre comptable et les nouveautés de la M9-6
15h15h	La décentralisation : avenir du comptable en EPLE
16h00	Le futur outil informatique de gestion comptable
16h30	Responsabilité et assurance du comptable – AFCM & AMF
17h30	Fin des interventions

Suite à ce quiproquo, les réunions ont eu lieu indépendamment. Leurs comptes rendus suivront dans les deux instances.



Au lycée Mistral d'Avignon nous nous sommes retrouvés 11 comptables sur les 12 attendus et les 63 de l'académie regroupant 206 établissements.

2/3

La réunion débute par l'accueil des participants et un tour de table afin de mieux nous connaître et nous situer.

Après avoir rappelé l'origine de la création de cette association de comptables publics d'EPLÉ, inspirée de celle des comptables publics du Trésor, et avoir rendu hommage au regretté collègue Eric Legendre, qui a beaucoup oeuvré au sein du précieux site de Bernard Blanc, « gestionnaire 03 » pour nous rassembler à ce sujet, nous adoptons l'ordre du jour de cette première réunion académique :

- *Organisation des agences comptables*
- *GFC-WEB*
- *Développement durable, marchés publics*
- *Questions diverses*

Chacun à son tour cite son agence et évoque sa dotation en personnel en résumant « qui fait quoi » et « quoi fait par qui » dans sa structure comptable de 4 à 8 établissements.

Dans l'idéal nous sommes tous d'accord, le CIC est utile et indispensable :

Chacun peut exercer un contrôle mutuel et solidaire et devrait être capable au pied levé de remplacer celui qui pourrait manquer...

Dans la réalité nous sommes tous trop confrontés au :

- manque criant de formation des personnels nommés dans nos agences comptables,
- manque de postes profilés pour réaliser les tâches spécifiques de finances publiques identiques ou presque, partout,
- manque de formation de perfectionnement pour mettre à jour nos pratiques,
- manque de reconnaissance indemnitaire à hauteur des fonctions exigées,
- manque de rappel aux ordonnateurs des exigences LOLF qui s'imposent aux fonctions des comptables,
- problème de fond de l'autonomie de l'agent comptable par rapport au personnel, et par rapport à la collectivité de rattachement.

L'organigramme fonctionnel semble en vigueur partout, le plus difficile de l'avis de tous réside dans ce manque de formation de la

plupart des personnels ; ce qui pourrait être résolu par la définition de « postes à profil intendance » nous permettant d'optimiser nos travaux directement au lieu de nous user, comptables publics, en formations toujours renouvelées dont nous n'avons souvent pas de retour.



3/3

Des fiches de procédure par contre n'existent pas dans toutes les agences comptables et sont regrettées par ceux qui n'en n'ont pas ni le temps d'en créer : pourquoi devoir les inventer chacun pour soi, alors qu'elles sont absolument nécessaires partout et pour tous...

Une réflexion sur ce point semble engagée dans l'académie (cf. la réunion du 21.06.2011 à Aix en Provence avec le Rectorat et le Trésor)

La plupart des agences fonctionnent plutôt en organisation horizontale faute d'avoir le temps de former tous les personnels à toutes les pratiques...

Ce qui pose problème en l'absence de l'une des personnes spécialisées.

Le calendrier de début d'année semble difficile à respecter, mais les paiements tiennent compte des nouveaux délais exigés par la réglementation.

Ce point de l'organisation des Agences dure au delà de la matinée et se poursuit après le repas convivial pris ensemble ;

Un débat s'instaure sur les marchés publics, les accords-cadres, l'assistance à maîtrise d'ouvrage et se termine par le paiement sécurisé par carte bleue et internet.

Tous ces points seront revus lors de prochaines réunions, nous nous quittons très contents d'avoir eu ce moment trop rare d'échanges professionnels, car nous nous sentons tous très isolés.

L'année prochaine nous rejoindrons pour cette réunion le cadre national ;

Je clos ce compte rendu non sans inciter encore tous les agents comptables d'EPLÉ à adhérer à cette toute nouvelle mais prometteuse association.

La séance est levée à 16h05.

Le secrétaire de séance

Colette BOURGEOIS